

éCO

Vol. 13, no 2

Novembre 2005

Journée d'information et d'échange à Commerce international Canada (CICan) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI)

**Journée Portes ouvertes
du 18 octobre 2005 en Outaouais**
Compte rendu de Gbislain Dussault, ACDI

Le but de cette journée d'information et d'échange était de partager les méthodes d'analyse des deux organisations et de présenter plus précisément les résultats des analyses sous-jacentes à l'Énoncé de politique internationale du Canada.

La discussion fut lancée par le Sous-ministre adjoint et délégué commercial en chef pour Commerce international Canada (CICan), M. Robert Déry, et couronnée par le Vice-président aux politiques de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), M. Stephen Wallace. Les présentations, de leur côté, étaient organisées en ateliers conjoints entre les deux groupes et en ateliers spécifiques à la recherche en économique de chacun.

M. Robert Déry a fait un bref survol des activités du groupe d'analyse de son ministère qui a été mis sur pied récemment pour assurer le suivi des informations sur le commerce, l'investissement et les autres questions économiques touchant les relations commerciales du pays.

Ce groupe est actuellement responsable de l'examen approfondi de l'Énoncé de politique internationale (ÉPI).

Lors du déjeuner, M. Stephen Wallace nous a entretenu sur l'importance d'avoir une vision cohérente en ce qui concerne les activités canadiennes de lutte contre la pauvreté dans le monde. Il a identifié trois niveaux de cohérence : interne entre les ministères canadiens ; international entre les organisations des nations unies, les Institutions financières internationales (IFI) et les donateurs bilatéraux ; et locale entre les différents ministères.

Par exemple, en ce qui concerne le volet stratégique de cette mise en œuvre de l'ÉPI, le Gouvernement du Canada a mis sur pied plusieurs groupes de travail dont le Comité des affaires internationales pour débattre des nouveaux enjeux liés à la politique internationale, au niveau des sous-ministres, et les consultations entre le ministère de la Défense nationale, le ministère des Affaires étrangères et l'ACDI, sur la démarche à adopter dans des États fragiles. Pour ce qui est de la mise en œuvre, il a indiqué que le Canada unit tous ses efforts pour mettre au service des pays visés toutes les compétences et l'expérience que le Canada peut offrir.

Commerce international Canada et l'ACDI collaborent étroitement dans le cadre des négociations de l'OMC pour faire avancer les dossiers qui concernent le développement. Par exemple, la mission canadienne auprès de l'OMC compte un négociateur chargé du commerce et du développement. Et finalement, en Tanzanie, par exemple, quand le gouvernement a mis à jour sa stratégie de réduction de la pauvreté, les donateurs ont convenu d'élaborer ensemble un document cohérent pour y réagir, au lieu d'exprimer chacun leur point de vue.

Jeff Nankivell de l'ACDI a exposé les conditions d'analyses soutenant l'ÉPI comme les Objectifs de développement du Millénaire (ODM), les besoins d'efficacité de l'aide et l'établissement de partenariat avec les canadiens. De son côté Randle Wilson de CICan a insisté sur l'importance du commerce pour le Canada dans une économie mondiale en émergence; les investissements et le mouvement des personnes vers le et hors du Canada sont importants pour l'innovation et la compétitivité.

Pour le programme de recherche de Commerce international Canada (CICan), Élina Papadaki et Suzanne Desjardins ont discuté de la modélisation



économique (méthodes théoriquement cohérentes, rigoureuses et quantitatives permettant l'évaluation des diverses situations économiques) et des besoins en analyse statistique (utilisation des statistiques, ses sources, les problèmes et les publications).

Pour l'ACDI, Jonathan Rothschild nous a expliqué pourquoi l'analyse du fardeau des dettes est importante pour la définition des politiques de développement, tandis que François Boutin-Dufresne a présenté les paramètres d'analyse pour le continent africain et les besoins pour chaque pays de réaliser un taux de croissance, relativement élevé, de 7% pour enclencher un processus de développement véritable.

Lors de la séance conjointe sur le programme de Doha pour le développement, Jean-Bosco Sabuhoro de CICA a passé en revue les discussions et les ententes depuis l'Uruguay Round en agriculture et les problèmes de mise en œuvre des accords, ainsi que les résultats de quelques scénarios de libéralisation des échanges dans le domaine. Luce Bourgault a présenté la perspective et les préoccupations de l'ACDI quant au commerce et la réduction de la pauvreté et le système commercial multilatéral comme l'accès aux marchés.

Les économistes et leur association, ainsi que leur rôle dans l'analyse des politiques économiques

*Jean-Pierre Aubry,
9 novembre 2005, Montréal*

L'objectif de l'Éco-lunch qui a été organisé par la section régionale de Montréal et qui s'est tenu à l'UQAM mercredi le 9 novembre, était d'abord de faire connaître l'ASDEQ à plusieurs étudiants en économie et ensuite de présenter le rôle des économistes dans l'analyse de

politiques économiques. Pour aborder ces deux thèmes, la présidente de la section, Madame Sylvie Ratté, a invité M. Jean-Pierre Aubry, lequel a travaillé plus de trente ans dans le domaine des politiques publiques et est actuellement président du Comité des politiques publiques de l'ASDEQ.

La présentation de M. Aubry a d'abord porté sur divers sujets reliés à l'ASDEQ : sa mission, sa structure administrative, les activités régionales, le congrès annuel, le bulletin d'information (Éco), le Carrefour de l'emploi, le Prix de journalisme économique et financier, le Comité des politiques publiques (CPP), les Lettres économiques, ainsi que le site Internet comme véhicule d'information et d'adhésion. Après avoir répondu à quelques questions sur ces aspects, il a ensuite traité du rôle des économistes dans l'analyse de politiques publiques.

Il a commencé par fournir quelques exemples de l'importance des choix et de la gestion des politiques publiques sur la performance économique de divers pays. Il a ensuite présenté un ensemble de leçons qui peuvent être tirées de la mise en place de politiques publiques au Canada au cours des trente-cinq dernières années, tant dans les domaines des politiques budgétaire et sociale que dans celui de la politiques monétaire. Il a notamment traité de l'importance de bien modérer l'offre globale (non seulement la demande), de l'absence à long terme d'un compromis entre l'inflation et le chômage, de la capacité de redistribuer les revenus dans une économie ouverte et du besoin d'adhérer à des principes de bonne gouvernance, par exemple, avoir des objectifs bien précis, de bonnes communications et des rapports d'intendance de qualité.

Après avoir mentionné quelques défis de demain dans le domaine des politiques publiques (vieillesse de la population, développement durable, mondialisation, etc.), il a indiqué l'importance d'avoir de bons économistes pour aider la société à faire face à ces défis. En terminant,

il a décrit les connaissances en économie et en méthodes quantitatives ainsi que les habiletés qui sont particulièrement utiles dans ce domaine.

La construction au Québec : problèmes et changements souhaitables

Pierre Fortin, 16 novembre 2005, Outaouais

Depuis quelques années, l'industrie de la construction est pointée du doigt au Québec pour plusieurs difficultés rencontrées sur certains chantiers de construction, dont celui de la Gaspésie, et pour la présence d'obstacles à la mobilité inter-provinciale des travailleurs. Mentionnons à cet égard le récent Rapport d'enquête sur Papiers Gaspésie qui a identifié quatre causes de problèmes sur ce chantier : 1) conflit d'intérêt au Gouvernement du Québec, 2) problème de gouvernance au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, 3) absence d'imputabilité du gérant du projet, et 4) comportements abusifs des syndicats de la construction. En Outaouais, on est particulièrement sensible à la présence d'obstacles à la mobilité inter-provinciale des travailleurs puisque c'est un problème qui dure depuis quelques années et qui crée des tensions entre les deux provinces.

Pour traiter de ces problèmes, la section régionale de l'ASDEQ en Outaouais a invité M. Pierre Fortin, professeur d'économie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et membre honoraire de l'ASDEQ. M. Fortin s'intéresse depuis quelque temps à l'industrie de la construction au Québec et sa réflexion l'a amené à proposer certaines modifications à la Loi actuellement en vigueur, notamment ce qui touche l'organisation du travail, la représentation syndicale et la mobilité inter-provinciale des travailleurs. Le journaliste Louis Lafortune, du quotidien Le Droit, a fait un compte rendu de la conférence du professeur Fortin.

éco

Équipe de rédaction

Directeur du bulletin:

Gilles René

Collaborateurs:

Martin Comeau

Charles A. Carrier

Conception et design:

François-Akio Côté

ASDEQ

C.P. 6128,

succursale Centre-Ville

Montréal (Québec)

H3C 3J7

Téléphone :

514.342.7537

Télécopieur :

514.342.3967

Courriel :

national@asdeq.org

Internet :

www.asdeq.org

Extraits du compte rendu de Louis Lafortune, Le Droit, 17 novembre 2005

L'industrie de la construction du Québec est beaucoup trop rigide et devrait s'exposer à la concurrence interprovinciale, estime l'économiste Pierre Fortin, qui était de passage à Ottawa, hier soir. «C'est assez incroyable de voir que dans un pays où l'on est supposé avoir la liberté de mouvement entre les provinces, on ne peut pas s'entendre sur la construction», a dit M. Fortin en référence à la mobilité des travailleurs de la construction entre le Québec et l'Ontario, un dossier qui traîne depuis des années et qui n'est toujours pas réglé.

... Pierre Fortin a surtout abordé la question des grands chantiers, notamment celui de Papiers Gaspésia, pour illustrer les besoins de changements dans l'industrie de la construction. La relance ratée de cette papetière de Chandler, en Gaspésie, s'est avérée un fiasco financier pour le gouvernement du Québec, avec des dépassements de coûts et des pertes de 400 millions\$. M. Fortin a rappelé que la commission d'enquête Lesage, mise sur pied pour faire la lumière sur ce projet, a exposé que la rigidité du système québécois et le contrôle des syndicats sont entre autres responsables de l'échec du projet, avec les contribuables qui se sont retrouvés en bout de ligne avec la facture.

Il a brièvement abordé l'épineux dossier de la mobilité de la main-d'œuvre entre Ottawa et Gatineau, rappelant que le conflit provient du fait que les deux systèmes sont très différents. «Le Québec a un système qui est beaucoup plus réglementé et impose aux travailleurs et entreprises de l'Ontario, qui veulent travailler au Québec, beaucoup plus de contraintes

que ces gens-là en ont lorsqu'ils travaillent en Ontario.» L'ironie, a ajouté M. Fortin, c'est que l'industrie de la construction va bien, ce qui nuit au dossier de la mobilité. «C'est difficile de faire des réformes quand ça va bien.»

Pierre Fortin ne se fait pas d'illusion quant aux négociations entreprises avec l'Ontario par le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier. «M. Pelletier a dit qu'il se pouvait que l'on en arrive à une solution bientôt. On va espérer.» ..

Bottin des membres de l'ASDEQ

Charles A. Carrier, directeur général

Le 21 novembre 2005, pour faire suite à la décision du Conseil d'administration de l'ASDEQ, on a finalement ajouté un nouvel outil sur le site de l'ASDEQ, à savoir le bottin électronique des membres (<http://www.asdeq.org/bottin/membres.asp>).

Tel qu'indiqué déjà dans un courriel envoyé aux membres, ce bottin est produit à partir des fiches d'identification que les membres remplissent en adhérant à l'Association et sont censés compléter et mettre à jour régulièrement par la suite ; son contenu est limité aux informations clefs (nom et prénom, coordonnées, milieu de travail, spécialité et région d'appartenance) et il est accessible uniquement aux membres sur le site de l'ASDEQ à l'aide de leur nom d'utilisateur et mot de passe. On retrouve dans ce bottin tous les membres actuels de l'ASDEQ, soit un peu moins de 500, à l'exception de six d'entre eux qui ont signifié à la direction générale qu'ils refusaient pour l'instant que leur nom

soit inclus et un septième qui désire que seule son adresse courriel y soit affichée.

Dans le passé, l'ASDEQ a déjà produit un bottin de ses membres. Ce bottin était en format imprimé et il fournissait les données de base sur les membres de chaque section régionale (nom, numéro de téléphone, employeur). Le bottin était alors diffusé non seulement aux membres mais aussi aux principaux employeurs d'économistes et aux commanditaires. Il a été réédité à quelques reprises mais non de façon régulière.

À l'avenir, le bottin des membres de l'ASDEQ sera mis à jour régulièrement, à peu de frais, à partir de la banque de données des membres, et il sera uniquement accessible aux membres en règle pour respecter les normes de confidentialité. Son format électronique, notamment le moteur de recherche qu'il comporte, devrait permettre le repérage rapide des membres officiels de l'ASDEQ, l'obtention des principales coordonnées dont le numéro de téléphone et l'adresse courriel, ainsi que l'information sur la répartition des membres selon la section régionale, le milieu de travail et la spécialité. Certes, chaque membre doit s'assurer de mettre à jour sa fiche d'identification (<http://www.asdeq.org/membre/default.asp>).

Mise en garde : la direction générale de l'ASDEQ a toujours refusé de fournir la liste de ses membres aux divers organismes qui en font régulièrement la demande ; il importe que chaque membre adopte la même attitude et, surtout, ne fournisse pas son nom d'utilisateur et mot de passe à quiconque n'est pas membre de l'ASDEQ.